

**FEDERATION NATIONALE DES PORTS ET DOCKS C.G.T.  
SYNDICAT GENERAL CGT DES OUVRIERS DOCKERS DU PORT DU HAVRE  
SYNDICAT GENERAL CGT DU GRAND PORT MARITIME DU HAVRE**

**Camarades,**

Les négociations avec l'UNIM, l'UPF et le gouvernement concernant la mise en place du dispositif de cessation anticipé d'activité se poursuivent. Sa mise en place doit permettre de finaliser la convention collective nationale unifiée des travailleurs portuaires.

**Malgré certaines garanties comme :**

- La faisabilité du dispositif
- Le périmètre du dispositif
- La garantie concernant le maintien de l'ACAATA
- Un système par répartition ouvert aux futurs embauchés

Le gouvernement ne respectant pas ses engagements, nous sommes en désaccord sur les tableaux précisant le niveau d'anticipation pour partir en préretraite ainsi que sur le financement du dispositif.

Afin de finaliser la mise en place de la pénibilité, vos syndicats respectifs vous appellent à faire :

**Un arrêt de travail, de 22 H 00 à 06 H 00, le :  
Jeudi 09 Décembre 2010 par les ouvriers Dockers  
Vendredi 10 Décembre 2010 par le GPMH**

**Pour le syndicat du GPMH**

**Laurent DELAPORTE**

**Pour le Syndicat des Dockers**

**Johann FORTIER**